



Daniel Tobler

Titulaire du brevet de notaire zurichois

Usterstrasse 12, Case postale 1172, CH-8021 Zurich

+41 58 881 02 40

tobler@burckhardtllaw.com

Expertises

- Droit matrimonial et droit des successions
- Droit de la protection de l'enfant et de l'adulte
- Droit de la construction et de l'immobilier
- Insolvabilité en relation avec l'immobilier

Langues

- Allemand
- Anglais

À propos de Daniel Tobler

Daniel Tobler conseille des clients privés en matière de droit matrimonial et successoral et assiste des clients privés et institutionnels sur des questions de droit privé et d'exécution relatives aux biens immobiliers. Il intervient également comme exécuteur testamentaire, mandataire pour le partage successoral, curateur ou mandataire pour cause d'inaptitude. L'accent est mis sur les solutions à l'amiable entre le client et les parties contractantes, respectivement les parties adverses. Dans les affaires contentieuses, il assiste les collègues plaideurs dans les questions de droit matériel relevant de son domaine d'activité.

Il a acquis son expérience et sa spécialisation dans les domaines d'activités susmentionnés en tant que notaire suppléant à l'office notarial de Riesbach-Zurich (jusqu'en 2001), en tant que chef d'équipe au service des successions de la Banque Cantonale de Zurich (jusqu'en 2005) et en tant que collaborateur et associé du cabinet d'avocats d'affaires Wenger Plattner (jusqu'en 2021).

Daniel Tobler a terminé ses études à l'Université de Zurich en 1998 et a obtenu son certificat facultatif de notaire (brevet de notaire) deux ans plus tard.